



HORAIRE D'ÉTÉ



Les bureaux de l'Alliance seront fermés le mardi 24 juin et le lundi 30 juin en raison des fêtes nationales du Québec et du Canada, ainsi que du 7 juillet au 1^{er} août inclusivement pour les vacances estivales. Le prochain *BIS* sortira le lundi 25 août.

Bonne fête nationale!



DE MERVEILLEUSES VACANCES !

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, plusieurs d'entre vous vivront, au cours des prochains jours, de touchants moments de séparations. Dire au revoir à ses élèves, ce n'est jamais anodin. Tout au long de l'année, vous les avez guidé-e-s, écouté-e-s, soutenu-e-s... et, souvent, vous vous y êtes attaché-e-s. Ce sont des liens réels, profonds, qui se tissent dans nos classes. On les voit parfois partir, avec un petit pincement au cœur.

Et puis, certains collègues s'apprêtent eux aussi à prendre un nouveau départ : une mutation, un congé sabbatique, une retraite bien méritée... Chaque départ marque la fin d'un chapitre et le début d'un autre. Ces transitions nous rappellent à quel point notre milieu est vivant, mouvant, et combien les liens entre nous sont précieux.

Mais vient aussi le moment de souffler. De fermer les cahiers, de décrocher les affiches, de ranger les dossiers. Il est temps de prendre soin de vous, de retrouver votre rythme, de vous reconnecter à ce qui vous ressource.

Vous avez donné sans compter. Cette année encore, vous avez fait preuve de résilience, d'engagement et de créativité. Il est maintenant temps de recharger vos batteries. À l'automne, nous devons encore être uni-e-s et déterminé-e-s pour défendre notre profession et l'école publique.

Mais pour l'instant... place à l'été. Prenez le temps d'écouter le vent dans les arbres, de rire avec vos proches, de lire un bon livre au soleil, de savourer une boisson fraîche en terrasse. Que ce moment soit doux, reposant et à votre image.

Le Conseil d'administration vous souhaite des vacances revitalisantes, inspirantes et pleines de lumière. Et à celles et ceux qui poursuivent leur travail cet été : que la saison vous apporte tout de même un souffle de calme et de chaleur.

— **BIS^e**
40

Bon été!



Bel été à toutes et à tous ! Je suis fière d'être votre présidente.

●
Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

ÉDUCATION DES ADULTES SESSION D'ÉTÉ 2025



La session d'été à l'éducation des adultes débutera le 2 juillet prochain. Les enseignantes et enseignants seront pour la plupart rémunéré-e-s à taux horaire. Voici quelques mises en garde pour ces profs.

TÂCHE

La tâche de l'enseignante ou l'enseignant à taux horaire **ne comprend pas** de temps pour les rencontres ou réunions avec la direction, collègues ou autres personnels. Si on vous demande de participer à de telles rencontres (concertation,

arrimage de l'enseignement, cas d'élèves, etc.), assurez-vous, **avant d'y participer**, d'être rémunéré-e-s pour le temps qui leur est consacré ou pour un minimum de 3 heures, conformément à la Loi sur les normes du travail, si vous devez vous déplacer au centre expressément pour cette rencontre. Vous n'avez aucune obligation d'effectuer ce travail en l'absence de rémunération. Tout temps de présence incluant les rencontres virtuelles doit être rémunéré selon les taux horaires prévus à l'Entente nationale.



● Chantal Forcier, conseillère

RAPPEL — ÉDUCATION DES ADULTES PREMIÈRE ASSEMBLÉE DE PLACEMENT DE L'ANNÉE 2025-2026



L'Alliance vous rappelle que la première assemblée de placement de l'année 2025-2026 se tiendra sur SAI du **19 août 2025 (00 h 01) au 20 août 2025 (23 h 59)**. Cette séance sera réservée aux enseignantes et enseignants des listes de priorité d'emploi et de rappel. **Une deuxième séance** ouverte à toutes les enseignantes et à tous les enseignants des différentes listes de priorité d'emploi à l'éducation des adultes (priorité, rappel, locale et étudiante) aura lieu **du vendredi 22 août 2025 (18 h) au lundi 25 août 2025 (23 h 59)** afin de pourvoir les postes demeurés vacants. Ces séances d'affectation par Internet seront accessibles de l'étranger, considérant la période de vacances du personnel enseignant.



L'avis de convocation à cette assemblée est disponible sur le nouveau site SAI, dans la section *Documentation* sous l'onglet *Assemblées de placement et SAI FGA*.

Pour plus de détails, consulter le *BIS* numéro 34 du 5 mai 2025.

● Chantal Forcier, conseillère

DERNIER RAPPEL — ÉDUCATION DES ADULTES



PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER PERMANENT OU EN VOIE DE PERMANENCE — AFFECTATION ET DEMANDE DE DÉSISTEMENT OU DE MUTATION LIBRE

- **Au plus tard le 20 juin 2025**, la direction doit répartir provisoirement les tâches d'enseignement et indiquer à chacune et chacun la spécialité et la plage horaire de sa tâche individuelle d'enseignement.
- **Au plus tard le 25 juin 2025**, on doit faire sa demande de désistement ou de mutation libre en utilisant le formulaire disponible dans les centres et la faire parvenir au Service des ressources humaines (SRH), bureau de la dotation à l'attention de madame Leïla Nouali, par courrier interne (512000) ou par courriel : noualile@cssdm.gouv.qc.ca. Les formulaires sont également accessibles dans Adagio (adagio.cssdm.qc.ca), en suivant ce chemin : *Ressources humaines/Affectations*

et conditions de travail / Enseignants / Sécurité d'emploi / Formation générale des adultes.

- **18 août 2025** : Préassemblée par Teams.

NOTE : Les enseignantes et enseignants en surplus, ainsi que les profs qui auront rempli le formulaire de désistement ou de mutation libre, recevront d'ici la fin de l'année scolaire, via leur courriel CSSDM, une invitation pour la préassemblée du 18 août 2025. Les enseignantes et enseignants toujours disponibles ou non réengagé-e-s à cette date participent également à la préassemblée. La plaquette de postes sera déposée sur Adagio, dans la section Nouvelles. Assurez-vous de la consulter afin de faire vos choix de postes avant le début de la rencontre.



● Chantal Forcier, conseillère

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — PRÉCAIRES SÉANCES D'AFFECTATION PAR INTERNET



PERSONNES ENSEIGNANTES DE LA LISTE DE PRIORITÉ ET DE TOUS LES BASSINS

Toutes ces séances d'affectation sont offertes aux enseignantes et enseignants de la liste de priorité et de tous les bassins : celui des contrats à temps plein (EBLP), des contrats à temps partiel (EBPP), de suppléance occasionnelle (EBSO), des enseignantes et enseignants qualifié-e-s qui postulent dans un autre champ (ECQA), des étudiantes et étudiants (ETU) et des personnes enseignantes non légalement qualifiées (ENLQ). Elles concernent tous les champs d'enseignement.

Il y aura une séance d'affectation par Internet (SAI) mixte qui se déroulera **de midi, le mardi 5 août, jusqu'à midi, le mercredi 6 août 2025**. Toutes les affectations laissées vacantes après les séances précédentes y seront proposées. S'ajouteront les postes laissés vacants en raison de démissions reçues par le CSSDM entre le 18 juin et le 5 août 2025. De nouveaux postes réguliers à temps plein, régulier à statut particulier et à temps partiel y seront offerts.

Par la suite, il y aura d'autres séances d'affectation :

- **le lundi 11 août (16 h) au mercredi 13 août (9 h) ;**
- **le lundi 18 août (16 h) au mardi 19 août (16 h) ;**
- **le jeudi 28 août (midi) au vendredi 29 août (10 h).**

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site SAI du CSSDM (<https://seances.cssdm.gouv.qc.ca>) pour connaître tous les détails au sujet de ces séances d'affectation.

● Sébastien Bergeron, conseiller
Leslie Lemberger, conseillère



CHANGEMENT D'ORIENTATION DU CSSDM — SUPPLÉANCE OU TUTORAT DURANT LE CONGÉ SANS TRAITEMENT EN PROLONGATION D'UN CONGÉ LIÉ AUX DROITS PARENTAUX

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) permet désormais aux enseignantes et enseignants en congé sans traitement en prolongation de leur congé de maternité, de paternité ou d'adoption d'effectuer de la suppléance occasionnelle ou du tutorat. Il faut préciser que le fait de faire de la suppléance occasionnelle ou du tutorat dans ce contexte n'affectera pas la durée du congé sans traitement autorisé. En d'autres mots, cela n'aurait pas pour effet de mettre fin à la prolongation de votre congé de maternité, de paternité ou d'adoption.

Les personnes intéressées **doivent obligatoirement** signifier leur intérêt au CSSDM en envoyant un courriel à l'adresse suivante : droits.parentaux@csgm.qc.ca, afin que leur demande soit traitée. Il importe de respecter cette procédure pour que l'emploi soit ouvert et permette l'affectation de l'enseignante ou de l'enseignant en congé.

L'Alliance avait fait, il y a près de deux ans, des représentations en ce sens au Comité de relations de travail, puisque d'autres centres de services scolaires (CSS) permettaient à leurs enseignantes et enseignants de faire de la suppléance occasionnelle dans leurs établissements pendant leur congé sans traitement. Avant ce changement, le CSSDM acceptait que ses profs en congé sans traitement en prolongation de leur congé lié aux droits parentaux effectuent de la suppléance occasionnelle uniquement dans d'autres CSS.

MISES EN GARDE

Si vous recevez des prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) au moment où vous effectuerez de la suppléance occasionnelle ou du tutorat, assurez-vous soit de suspendre vos prestations, si le revenu brut gagné excède l'exemption permise par le RQAP, ou de déclarer le revenu brut gagné.



Si vos prestations sont terminées et que vous êtes de nouveau enceinte, il peut être préférable de mettre fin à votre congé si l'option que vous avez choisie le permet — options c) et d) — afin de maximiser vos revenus pour une nouvelle demande de prestations du RQAP.

●
Chantal Forcier, conseillère

CONGRÈS DE LA FAE 2025



Après 9 rencontres préparatoires et plus de 30 heures de travail intense au cours des deux phases de consultation, la délégation de l'Alliance, composée de 67 membres, s'apprête à se rendre au Congrès de la FAE à Québec. Du 25 au 28 juin 2025, ces délégué·e·s seront guidé·e·s par les 24 orientations adoptées lors de l'Assemblée des personnes déléguées du 3 juin.

Le Congrès sera l'occasion de se prononcer sur des propositions concernant les statuts et règlements de la FAE et d'élire son nouveau comité exécutif. Plusieurs débats politiques majeurs permettront d'établir des positions clés et des mandats généraux pour le prochain triennat.

Parmi les sujets cruciaux, la délégation de l'Alliance devra adopter de nouvelles propositions et revendications pour la sauvegarde et la promotion de la langue française. Elle devra aborder les défis croissants de l'école à l'ère du numérique. Face à la crise de l'école publique, la délégation mènera une réflexion sur de potentiels États généraux sur l'éducation afin de lancer une réflexion collective approfondie. Enfin, la pénurie du personnel enseignant, qui s'aggrave depuis deux décennies, sera aussi au cœur des débats.

Pour terminer, nous tenons à saluer l'engagement et la participation des membres de la délégation, dont le dévouement fait rayonner notre vie syndicale.



●
Amélie Piché Richard, vice-présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière

LA VOIX DES MEMBRES À STATUT PRÉCAIRE ET EN DÉBUT D'EMPLOI À LA FGJ



Le mercredi 4 juin dernier, plusieurs membres à statut précaire et en début d'emploi ont pu se faire entendre lors de la dernière

assemblée d'échange et de consultation de l'année scolaire 2024-2025 organisée par l'Alliance. Un enjeu majeur soulevé est la lourdeur administrative, particulièrement éprouvante pour les profs en début d'emploi qui reçoivent peu de soutien pour gérer le nombre croissant de formulaires et les diverses plateformes numériques de travail. L'Alliance insiste : les directions d'établissement sont responsables de l'insertion professionnelle de leurs enseignantes et enseignants.

Nous avons aussi abordé la mobilisation des profs en début de carrière, cherchant à éviter le découragement ou le cynisme. Il a été clairement rappelé que tous les statuts d'emploi permettent de s'impliquer activement au sein des équipes syndicales. Les profs à statut précaire et en début d'emploi peuvent assurément faire partie de n'importe quel comité conventionné, se présenter comme personne déléguée et s'exprimer lors des assemblées syndicales de leur établissement, même si les propositions concernent l'année scolaire suivante.

L'assemblée a aussi permis de présenter un bilan des activités et des événements destinés à ces membres, ainsi qu'une synthèse des projets de loi touchant actuellement le monde de l'éducation.

La déléguée syndicale, Marie-Ève-Dumouchel, a animé l'assemblée avec brio et Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente de l'Alliance, a agi comme personne-ressource. Pour terminer, nous tenons à souligner la présence du personnel de l'Alliance, dont le soutien est essentiel.



Soyez des nôtres l'an prochain !

●
Amélie Piché Richard,
vice-présidente

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le texte de présentation de Leslie Lemberger, nouvelle conseillère. Elle n'a pas travaillé à l'UQAM. Toutes nos excuses.

SÉMINAIRES DE PRÉPARATION À LA RETRAITE



La programmation des séminaires de préparation à la retraite organisés par l'Association des personnes retraitées de la Fédération autonome de l'enseignement (APRFAE) pour 2025-2026 est connue depuis quelques jours. Les membres des neuf syndicats affiliés à la FAE qui souhaitent

prendre leur retraite d'ici le 30 juin 2027 ou qui sont actuellement dans le programme de retraite progressive sont admissibles pour participer à ces séances d'information. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible au aprfae.ca **entre le 25 juin et le 4 octobre 2025**.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les séminaires de préparation à la retraite de l'APRFAE se dérouleront entre le 15 novembre 2025 et le 11 février 2026. Ces séminaires sont présentés sous la forme d'un **forfait comprenant 3 webinaires obligatoires**. Les plateformes Zoom ou Teams seront utilisées et le nombre de places est limité à 45 participantes et participants (les personnes conjointes sont invitées à se joindre à la séance sur le même appareil que la ou le membre inscrite). Vous devez **obligatoirement** participer aux 3 séances du tronc commun (*Régimes de retraite, Finances à la retraite et Assurances à la retraite*), il ne sera pas possible de s'inscrire à seulement un ou deux volets. Les volets *Finances et Assurances à la retraite* seront traités au cours de **séances d'une durée de 90 minutes** chacune, alors que le volet *Régimes de retraite (RREGOP/RRQ)* sera vu lors d'une séance de **3 h 30**. Pour ce volet, il est recommandé d'avoir en main son état de participation du RREGOP. Vous pouvez remplir le formulaire 008 *Demande d'état de participation (Retraite Québec)* pour en obtenir un exemplaire récent.

Les séances virtuelles se tiendront de la façon suivante selon les dates choisies.

- **Le samedi de 8 h 30 à midi** : *Les régimes de retraite (RREGOP et RRQ)* – présentation sur la plateforme Teams.
- **Le lundi de 18 h à 19 h 30** : *Les finances à la retraite* – présentation sur plateforme Zoom.
- **Le mercredi de 18 h à 19 h 30** : *Les assurances (maladie et vie) à la retraite* – présentation sur la plateforme Zoom.

Le **nombre de participantes et participants étant limité**, nous vous invitons à vous inscrire **le plus rapidement possible, mais au plus tard le samedi 4 octobre 2025**. L'Alliance est fière d'encourager la participation des membres au programme de préparation à la retraite offert par l'APRFAE en payant la totalité des frais d'inscription de 85 \$. L'APRFAE exige que les inscriptions soient autorisées par chaque syndicat affilié avant d'être officielles. Au cours de la première semaine de novembre, les participantes et participants dont l'inscription a été approuvée par l'Alliance recevront une confirmation par courriel. Si vous ne recevez pas de courriel, il faudra nous contacter.

IMPORTANT : il n'y aura **PAS D'AUTRES PÉRIODES D'INSCRIPTION**. Lorsque tous les séminaires seront complets, vous pourrez alors vous inscrire sur la liste d'attente.

POLITIQUE D'ANNULATION DE L'APRFAE

À la suite de l'approbation finale de la liste par les affiliés, il ne sera plus possible d'annuler une inscription. Les personnes qui omettront d'assister à une séance ne pourront pas y assister en différé puisqu'aucun enregistrement ne sera conservé.

À noter que l'APRFAE fera parvenir aux personnes admises, **24 heures avant le début de chaque séance d'information**, un courriel comprenant le lien d'invitation et la documentation nécessaire.



Éric Girard, vice-président
Isabelle Staniulis, conseillère

VENEZ SOULIGNER LA RENTRÉE AVEC NOUS !

LANCEMENT DE L'ANNÉE SYNDICALE

Nous vous convions **le vendredi 5 septembre 2025 dès 16 h**, au Livart (3980, rue Saint-Denis), à quelques pas de la station de métro Sherbrooke.

Ce sera l'occasion de se retrouver entre collègues pour lancer dans une ambiance festive la prochaine année syndicale.

L'activité est gratuite et s'adresse à tous les membres de l'Alliance! Bouchées, boissons et musique seront au rendez-vous dans la cour intérieure et la galerie d'art contemporain.

Le nombre de places étant limité, vous devrez obligatoirement vous inscrire en remplissant le formulaire **disponible dans le premier BIS de la rentrée**. Ne manquez pas l'événement!

Au plaisir de s'y voir.

● **Sue Bradley, vice-présidente**
Éric Girard, vice-président



CONNAISSEZ-VOUS...?

... NOS OUTILS DE COMMUNICATION ?

L'Alliance produit plusieurs outils de communication à l'intention de ses membres. Est-ce que vous les connaissez? Ils se trouvent sur notre site Web, dans la section *Nos communications*.

Dans la série *Savoirs essentiels*, l'Alliance vient d'ailleurs de publier une édition portant sur *Les rencontres avec la direction* ainsi que *La classe d'accueil et le soutien linguistique*. N'hésitez pas à les consulter. De précieuses informations vulgarisées s'y trouvent!



CAMPAGNE DE MOBILISATION SUR LA CHALEUR DANS LES ÉCOLES

TROP CHAUD POUR APPRENDRE



Près de 35 écoles, dont 1235 enseignantes et enseignants, participent actuellement à la campagne Trop chaud pour apprendre. Cette mobilisation vise à remédier au manque de proactivité du CSSDM face à la chaleur et à atténuer les effets des

journées chaudes. Nous exigeons des mesures concrètes et les investissements nécessaires pour protéger la santé du milieu scolaire et favoriser la réussite des élèves.

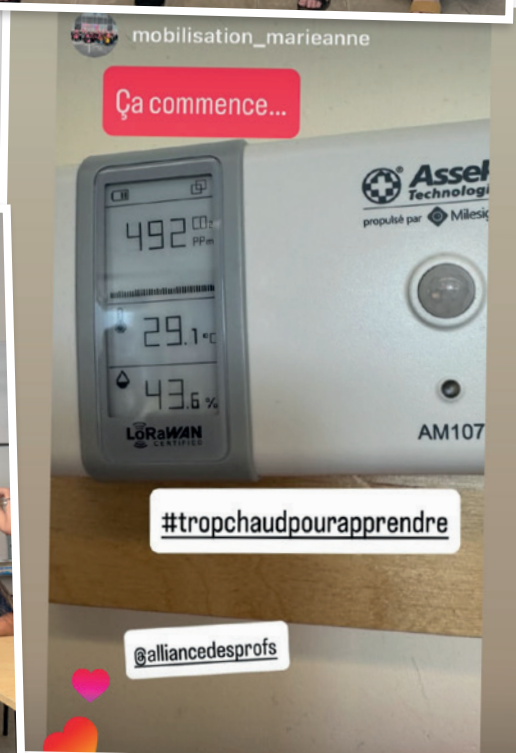
Le 4 juin dernier, les écoles participantes ont activé différentes actions pour faire entendre leurs demandes. Les profs ont notamment porté fièrement leur macaron et leur t-shirt de l'Alliance afin de témoigner de leur engagement. Des photos de groupes et de thermomètres ont également été relayées sur nos médias sociaux, avec le mot-clic #tropchaudpourapprendre.

Il est encore temps d'agir si votre établissement souhaite participer à la campagne. Consultez notre [site Web](#) pour prendre connaissance de la marche à suivre et du soutien offert.

Réduisons ensemble les conséquences de la chaleur dans les écoles !



Marie Contant, vice-présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Photos : Courtoisie



SOIRÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

Environ 120 personnes ont pris part au souper organisé le vendredi 6 juin à l'Auberge Saint-Gabriel afin de souligner le travail remarquable des personnes déléguées dans les établissements.

Lors de cette soirée conviviale, les organisateurs ont rendu un hommage bien mérité à plusieurs collègues partant à la retraite : **Jean-Luc Arseneau** (école Joseph-François-Perrault), **Darren Ell** (centre Pauline-Julien), **Francis D'Amboise** (école Louis-Riel), **Yolande Maheu** (école Saint-Émile), **Caroline Tardif** (école Rose-des-Vents) et **Gilles Tardif** (école des métiers de la construction de Montréal). De superbes bouquets ont été spécialement créés pour les retraité-e-s par Mme Marion Bertoche, de l'école des métiers de l'horticulture de Montréal. Un grand merci également au département de fleuristerie, notamment à Naomie Bouchard et Patrick Marsan, pour leur précieuse collaboration.

L'ambiance était festive et chaleureuse, rythmée par la remise de nombreux prix de présence. Une soirée mémorable, passée sous le signe de la reconnaissance et de la célébration !

● **Sue Bradley, vice-présidente**

Éric Girard, vice-président

Photos : Alliance

